4 Bon à savoir

1. Le dossier de demande est gratuit;
2. Votre dossier est instruit directement par l'OPH;
3. Votre dossier est valide pendant 5 ans;
4. Pensez à mettre à jour vos coordonnées car si on ne peut pas vous joindre, votre dossier sera radié;
5. Toute fausse déclaration peut entraîner la perte de l'aide et des poursuites pénales.
6. Recevoir par mail ses avis d'échéances est possible, sur demande

L'aide est attribuée selon vos ressources et votre situation familiale.

5 Besoin d'aide ?

40 46 36 36

Horaires :
Lundi au jeudi de 7h30 à 15h30
Vendredi de 7h30 à 14h30.

Contact par email :
contact@oph.pf

www.oph.pf

Logement locatif

Vous souhaitez un logement dans l'une de nos résidences ?

L'OPH vous accompagne dans votre démarche



oph
Office Polynésien de l'Habitat

Edition : Octobre 2026

Votre demande en 3 étapes

1. Je vérifie mon éligibilité
2. Je prépare mes documents
3. Je dépose ma demande à l'OPH

1 Je vérifie mon éligibilité

Vous pouvez faire une demande si :

- ✔ Vous ne possédez pas de logement;
- ✔ Vos revenus respectent les plafonds.

Vérifiez votre éligibilité en ligne sur ***www.oph.pf/simulation*** en scannant ce Qr code :

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez déposer une demande



2 Je prépare mes documents

- Pièce d'identité;
- Carte CPS;
- Relevé CPS des 3 derniers mois
- Relevé hypothécaire (Direction des Affaires Foncières - DAF);
- Justificatifs de pensions (si concernés);

A récupérer dans l'une de nos agences ou en ligne :

- Formulaire de demande d'aide;
- Plan du domicile actuel du demandeur.

Préparez ces documents à l'avance pour faciliter votre démarche





3 Je dépose ma demande à l'OPH

En ligne sur notre site ***www.oph.pf*** via le Qr code

Dans l'une de nos agences :

- Papeete, rue des Remparts
- Pirae, rue Afarerii
- Punaauia, centre Te Arana
- Taravao, à l'étage du centre commercial de Super U

Pour aller plus vite, choisissez la démarche en ligne.